

Bourses et prêts d'études cantonaux 2013 – OFS

L'Office fédéral de la statistique a publié son rapport annuel sur les bourses et prêts d'études cantonaux. En 2013, les cantons ont versé 334 millions de francs au titre des contributions à la formation. Alors que les dépenses pour les bourses sont restées constantes sur l'ensemble de la Suisse ces dix dernières années, le nombre de personnes en formation dans les degrés post-obligatoires a augmenté d'environ 30%. En 2013, 7,2% des 638'135 personnes qui suivaient une formation post-obligatoire ont obtenu une bourse d'études et 0,5% un prêt, soit les taux les plus bas depuis 1990 sur l'ensemble de la Suisse. L'étude de l'OFS montre toutefois d'importantes disparités cantonales sur les montants des bourses, ainsi que sur le pourcentage de bénéficiaires.

Depuis l'introduction, en 2008, de la Réforme de la péréquation financière (RPT), les contributions fédérales s'élèvent à quelque 25 millions par an, soit 8% des contributions cantonales à la formation. De 1990 à 2007, le montant des contributions fédérales a dépassé les 100 millions de francs pendant plusieurs années.

Pour en savoir plus, voir notre rubrique Travail >> [Former pour insérer](#)